



Association reconnue d'intérêt général

Protection Animale et Aide aux Personnes en difficulté physique et psychique

SIREN 483.914.909

Siège administratif : 30 rue du Poteau 75018 Paris

Tél : 01 42 51 18 79 ou 06 61 27 04 46

Mail : alertes2005@yahoo.fr

Site : www.alertesos.com

Facebook : www.facebook.com/asso.alerte



BULLETIN DE GENEROSITE POUR LES ANIMAUX EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Vous pouvez nous aider à :



- Améliorer le sort des toutous et matous condamnés à l'euthanasie ou l'abandon
- Les recueillir, leur trouver le BON MAÎTRE, LES PROTEGER ET LES DEFENDRE
- Lutter contre les abandons, et combattre la cruauté sous toutes ses formes
- Faire face aux frais causés par l'organisation des sauvetages, ainsi que les frais vétérinaires
- Ils comptent une fois de plus sur vous et votre générosité !



BULLETIN 2023 ET /OU BON DE SOUTIEN PONCTUEL

Je soussigné(e)

Organisme/Entreprise:

Adresse:

Téléphone:

Email:

Déclare:

Adhérer à l'association:

Renouveler mon adhésion:

Oui, je fais un don pour soutenir l'association ALERTE SOS

Oui, je souhaite aider ALERTE SOS à prendre soin des animaux en attendant de leur trouver une nouvelle famille

Voici mon don:

Membre adhérent (20€)

Membre sympathisant (30€)

Membre bienfaiteur (50€)

Membre famille d'accueil ou bénévole (min 10€)

Membre d'honneur à vie (500€)

Espèces

Chèque

PayPal

Autre

Par chèque à l'ordre d'ALERTE SOS ou par espèces au siège administratif.

POURQUOI ADHERER ?

A titre d'exemple, une identification par puce coûte 40€, la primo vaccination 40€, la stérilisation d'une chienne de petite taille 130€, la castration d'un chat entre 30€ et 80€ et la stérilisation d'une chatte entre 65€ et 100€. (Selon le vétérinaire et la région)

Consentement obligatoire RGPD*: 02 ans 04 ans 06 ans

(RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données)

Fait à

le

Votre réponse est à adresser au siège administratif ALERTE SOS 30 rue du Poteau – 75018 PARIS

ATTENTION



Gestion de l'association : pour 100€ dépensés, 77€ sont dédiés à nos missions de sauvetages d'animaux.

Tous vos dons faits donnent lieu à une déduction fiscale à hauteur de **66%** pour les particuliers et **60%** pour les entreprises